

**CANDIDATURE A L'INTERNAT D'EXCELLENCE  
AU SEIN DE L'ACADEMIE DE TOULOUSE  
RENTREE 2023**

**Note d'information aux familles**

L'académie de Toulouse concourt activement à la dynamique nationale qui est aujourd'hui engagée autour de la revitalisation des internats et plus particulièrement de la labellisation des internats d'excellence : 21 établissements ont déjà obtenu ce label.

• **Qu'est-ce que l'internat d'excellence?**

Chaque internat d'excellence développe un projet pour accompagner les collégiens et les lycéens au plus près de leurs besoins éducatifs et pédagogiques afin de les conduire au maximum de leur potentiel. **Toutes les conditions y sont réunies pour que les jeunes puissent réussir scolairement, s'épanouir collectivement et préparer au mieux leur avenir.**

**Cinq raisons de candidater:**

- Un environnement agréable et convivial
- Un cadre propice à la réussite des études
- Une aventure humaine et collective
- Des activités proposées en fonction des spécificités de l'établissement
- Un lieu pour préparer son avenir

• **A qui s'adresse-t-il?**

**L'internat d'excellence s'adresse à tous les collégiens et lycéens de l'académie motivés** qui souhaitent travailler dans un cadre propice à leur réussite scolaire, construire leur projet professionnel, développer leur sens de la vie en communauté et des responsabilités.

Ces internats peuvent également **répondre à des besoins liés à des situations particulières**, d'ordre familial, géographique, ou pédagogique.

**Tous les élèves peuvent candidater** pour intégrer un internat d'excellence, quels que soient leurs résultats scolaires.

• **Les aides financières**

Prime d'internat (nationale) : elle est attribuée à tous les élèves dès lors qu'ils sont scolarisés en internat. La prime à l'internat est modulée selon l'échelon de bourse détenu par l'élève boursier. Elle est versée en trois fois en même temps que la bourse. Les familles n'ont pas de dossier spécifique à remplir.

Fonds sociaux: les fonds sociaux sont des aides ponctuelles et individuelles qui permettent de soutenir les familles en complément des bourses nationales ou des aides existantes (locales). Les fonds sociaux s'adressent aux élèves inscrits dans un lycée.

• **Les critères d'admission:**

- Motivation du jeune pour la formation demandée
- Parcours scolaire antérieur: suivi d'un parcours particulier, participation aux cordées de la réussite, élève déjà interne, engagement en cours...
- Centres d'intérêt voire engagement nécessitant une inscription en internat d'excellence (associatif, culturel, sportif...)
- Adhésion du jeune au projet de l'internat d'excellence sollicité
- Adhésion des responsables légaux au projet de l'internat d'excellence.

- **Comment candidater?**

Vous trouverez ci-dessous la liste des établissements de l'académie porteurs d'un internat d'excellence, ainsi que, joints à cette note d'information, tous les éléments de procédure, de constitution du dossier et de calendrier.

Vous pouvez dès maintenant découvrir le projet éducatif de chacun de ces internats en vous rendant sur la page dédiée du site académique <https://www.ac-toulouse.fr/internats-excellence> et vous renseigner auprès de l'établissement porteur de l'internat d'excellence.

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site académique ou peut être retiré auprès de l'établissement d'origine.

- **Quand ?**

Votre candidature devra être transmise à l'établissement actuel de votre enfant pour une entrée en internat d'excellence **au plus tard le 9 mai 2023 pour une entrée en collège ou en lycée.**

La réponse vous sera communiquée par l'établissement d'origine **au plus tard en juin (variable selon les départements et les niveaux).**

**Toute affectation en internat vous engage.** Si vous ne souhaitez plus intégrer un internat, vous devez le signaler avant fin mai à votre établissement.

**Vous trouverez ci-dessous la liste des internats d'excellence de l'académie.**

**Ariège :**

- Collège Sabarthès-Montcalm de Tarascon-sur-Ariège
- Collège Mario Beulaygue d'Ax-les-Thermes

**Aveyron :**

- Lycée Raymond Savignac de Villefranche de Rouergue

**Gers :**

- Collège Aretha Franklin de Marciac
- Lycée Polyvalent Le Garros d'Auch

**Haute Garonne :**

- Collège Didier Daurat de Saint Gaudens
- Collège Charles Suran de Boulogne-sur-Gesse
- Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive (CREPS)
- Lycée Polyvalent Joseph Gallieni de Toulouse
- Lycée des métiers du bois et de l'ameublement de Revel
- Lycée Polyvalent Edmond Rostand de Bagnères-de-Luchon

**Hautes Pyrénées :**

- Collège Beaulieu de Saint-Laurent de Neste
- Cité scolaire René Billères d'Argelès-Gazost
- Lycée Jules Michelet de Lannemezan
- Lycée Marie Curie de Tarbes

**Lot :**

- Lycée Clément Marot de Cahors

**Tarn :**

- Collège Alain Fournier d'Alban
- Lycée Anne Veaute de Castres
- Collège du Val Cérou de Cordes-sur-ciel
- Lycée Lapérouse d'Albi

**Tarn et Garonne :**

- Lycée Polyvalent Bourdelle de Montauban